



# LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caribéenne de Football - Membre de la CON.CA.CAF  
0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98 Email : [football.guyane@wanadoo.fr](mailto:football.guyane@wanadoo.fr)

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR (En visioconférence)

---

Réunion du lundi 30 août 2021

### Présents :

**AMARANTHE-HORTH** Armide, **AUBERGER** Florence, **BAFAU** Marcel, **DANGLADES** Max, **DEDE** Dominique, **DIMANCHE** Corine, **JEAN-MARIE** Steve, **REVOUX** Christophe, **TORVIC** Fabrice, **VICTORIN** Thierry.

### Absents excusés :

**AGESILAS** Frantz, **BELLONY** Rollin, **CLAU** Gilles, **GOLITIN** Emané, **LONG** Rina, **MIJDT** Alain, **NELSON** Antoine, **PAPAYO** Mickle.

La séance débute à 19h30.

### 1. Présentation, discussions et validation des calendriers 2021/2022 R1 et R2 seniors masculins

(Présentation par Mr MONTGENIE Richard invité au CD).

#### LE COMITE DIRECTEUR

*À l'unanimité des membres présents*

**DECIDE** de valider les calendriers, avec un report des dates au 02 octobre 2021, compte tenu de l'arrêté préfectoral actuellement en vigueur.

### 2. Timing des calendriers féminins, jeunes, futsal et entreprise.

(Présentation par Mr MONTGENIE Richard invité au CD).

#### LE COMITE DIRECTEUR

*À l'unanimité des membres présents*

**DECIDE** de valider la reprise des jeunes, des féminines et du foot entreprises au week-end suivant le 15 octobre 2021.

### 3. Discussions et échanges sur l'impact des mesures sanitaires sur nos compétitions.

Présentation des démarches entamées pour demander la non-application du pass sanitaire par Marcel BAFAU.

#### LE COMITE DIRECTEUR

*À l'unanimité des membres présents*

**DECIDE** de consulter les clubs sur leurs attentes, leur positionnement vis-à-vis des contraintes liées à la mise du protocole de reprise des compétitions de la FFF, ...

#### **4. Questions diverses**

Un membre attire l'attention sur le fait que des clubs font des matchs amicaux malgré l'interdiction actuelle par arrêté préfectoral. Le Président rappelle que les arrêtés ont été envoyés aux Présidents de clubs. Attention aux responsabilités dans cette situation, d'autant que ces matchs se font sans pass sanitaire.

Il est signalé également l'existence de mini tournois, dans lesquels on peut retrouver des licenciés et des arbitres. Raison pour laquelle il faut favoriser la pratique en club, et continuer les discussions avec l'Etat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève 21h45.

La Secrétaire Générale Adjointe

Le Président

**F. AUBERGER**

**M. BAFAU**